Maintenant, je me propose de faire voir ce que, je pense, personne ne voudra mettre en doute, que les trois mois courants donneront autant, sinon plus, que les trois mois correspondants de l'année dernière. Les divers articles auxquels j'ai fait allusion donneront au ministre des finances, une fois additionnés, un surplus, le 1er de juillet 1874, de \$2,165,344, avec lequel il pourra rencontrer tout déficit qui se produirait pendant son administration des finances du pays, durant l'année courante. J'attire l'attention de la chambre sur ce fait, car je pense qu'il n'a jamais été plus désirable qu'en ce moment, que le ministre des finances apprécie exactement l'état réel des finances du pays.

L'hon. M. Cartwright: Ecoutez! écoutez!

ui

 \mathbf{de}

est

le-

eu

X.

en

ils

de

tier

lu

r-

i-

n·

at

e

re

r,

1-3S

je

X

a

s.

1 -

e

S

١f

6

L'hon. M. Tupper: L'hon. ministre des finances m'interrompt par des écoutez! écoutez! ironiques. Mais l'hon. monsieur doit savoir que les évaluations n'ont pas été aussi bien préparèes qu'il l'aurait voulu luimême, parce que dans son premier discours, il a déclaré que, durant les cinq mois qu'il avait été chargé de l'administration de ce département, il en avait passé trois dans les élections, et qu'il n'avait dévoué que huit semaines aux affaires du pays. Et il a fait ce soir l'aveu humiliant qu'il avait mal calculé les véritables intérêts du peuple sur la question importante du prélèvement de nouvelles taxes jusqu'à concurrence de trois millions. Il ne convient pas à l'hon. monsieur de mettre en doute le fait qu'il a déclaré à la chambre, savoir:

Que jamais dans l'histoire de ce pays il n'a été plus nécessaire que tout député indépendant examinât attentivement les questions importantes sur lesquelles repose la prospérité du Canada.

Maintenant l'honorable monsieur a dit qu'il n'y a aucune raison d'attendre plus de vingt-deux millions de revenu pendant l'année prochaine. Je partage l'opinion de l'honorable Ministre. Je pourrais jeter un regard en arrière et montrer une augmentation constante dans le revenu, en face d'une diminution de taxe. Je pourrais prouver que l'on a réduit les taxes d'au-delà \$2,00°. On par année; que l'on a eu encore un surplus d'au-delà \$1,600,000 l'année dernière, et que pendant l'année courante l'on peut compter sur environ un million et demi d'augmentation provenant du tarif actuel. On peut prétendre que le revenu pour les dernière trois mois de l'année courante, au taux des premiers neuf mois, serait de \$5,200,000; ainsi, le revenu de cette année serait de \$22,260,000. Le revenu de l'année dernière — " l'année la folle abondance, " comme l'a dit l'honorable Ministre des Finances, — le revenu de l'année dernière, on le verra, a été moindre de \$1,477,000 du revenu de l'année courante.

Je crois avoir établi qu'il n'y a eu aucune baisse dans le commerce et les affaires du pays; au contraire, les affaires et le commerce ont augmenté fermement.